

La représentante des habitants donne lecture du texte suivant :
De vertegenwoordigster van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

Nous souhaitons interpellier le conseil communal au sujet du projet de fermeture de notre quartier « Chant d'Oiseau » et « Vogelenzang ».

Nous nous étonnons de ce projet alors que nous n'avons constaté aucun souci particulier dans ce quartier.

Nous avons déjà vécu, il y a quelque temps, la fermeture de l'avenue des Immortelles sans concertation préalable avec les habitants du quartier. La fermeture de cette rue a reporté une partie de la circulation automobile sur les autres voiries, créant ainsi plus de congestion qu'auparavant.

Avec ce projet de rues scolaires, les voitures vont alors se garer dans les rues secondaires du quartier. Il va dès lors y avoir des congestions à ce niveau-là.

Les deux projets cumulés, fermeture d'une voirie et rues scolaires pour d'autres voiries, vont entraîner un report massif de la circulation automobiles dans les autres voiries aux alentours.

C'est un quartier qui est au bord du ring.

Il faut objectiver la situation. Nous aimerions avoir des précisions :

Quel type de problèmes et aux abords de quelle école ?

Sont-ce des problèmes de stationnement ?

Sont-ce des problèmes de sécurité ?

Problèmes de pollution ? (L'école est à côté du ring)

Combien d'accidents y a-t-il eu aux alentours des écoles ces 5 dernières années ?

Combien de plaintes ont été formulées ? Pour quels faits ?

Comment allez-vous gérer le report de la circulation sur les autres rues du quartier ?

Évidemment que nous sommes favorables à moins de voitures mais ce n'est pas en bloquant des rues qu'on va y arriver. Nous sommes contre ce projet qui va développer et engendrer d'autres problèmes bien plus importants que ceux actuels. L'avenue du Soldat britannique va notamment être saturée de voitures et nous ne pourrons plus circuler correctement. Le problème de voitures va-t-il être résolu ? Non, tant qu'il n'y aura pas de réelles mesures de meilleures mobilités. Beaucoup de gens n'ont actuellement pas d'autres moyens que de déposer les enfants en voiture. Ce quartier est aux abords du ring, proche du Brabant flamand, avec potentiellement des parents qui vivent en Flandre mais qui travaillent à Bruxelles. Les transports en commun ne sont pas suffisamment efficaces et abordables pour être une alternative réaliste pour beaucoup de parents qui doivent faire plusieurs trajets matin et soir, déposer les enfants à l'école, se rendre à leur travail, parfois de l'autre côté de la ville, etc. A défaut d'alternatives réalistes, les parents devront tout de même prendre leur voiture et les soucis d'embouteillage, de stationnement et de pollution de l'air seront reportés sur les rues avoisinantes.

En outre, ce nouveau projet est à nouveau un bel exemple de l'absence de concertation réelle de la Commune avec les citoyens. Ce n'est qu'une fois les projets décidés que la majorité PS-Ecolo se tourne vers les habitants pour les informer.

Il y a quelques mois, la majorité PS-Ecolo a, du jour au lendemain, fermé l'avenue des Immortelles sans aucune concertation avec les habitants du quartier. A nouveau, nous recevons un courrier nous signalant que ce projet sera mis en place en mars 2021, et que nous pouvons obtenir des informations par vidéo-conférence. Ce n'est donc qu'une fois le projet décidé que nous en sommes informés. Ce procédé est totalement antidémocratique et ce n'est que pour la façade que vous organisez une séance d'information sur un projet qui chamboule tout notre quartier mais sur lequel nous n'avons pas notre mot à dire.

En outre, de nombreux citoyens n'ont pas pu assister à la vidéo-conférence qui s'est tenue le 12 janvier : lien hyper long impossible à recopier, problèmes de connexion, code « QR » ne fonctionnant pas, etc. mais également exclusion de toute personne ne disposant pas d'ordinateur, les personnes âgées, etc.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Je suis interpellée par des riverains qui m'ont alertée au sujet du projet de placer en rues scolaires tout le quartier compris entre le boulevard Leemans, la rue du Chant d'Oiseau, l'avenue des Millepertuis et le clos des Asters. L'avenue du Soldat britannique serait transformée en une immense zone « Kiss and Ride ». Ce projet serait déjà mis en route à partir de mars et aurait pour but de sécuriser les abords de 3 écoles : « l'Institut Saint-Nicolas, l'école « Steiner » et l'école P19. Voilà donc que la Commune d'Anderlecht inaugure un nouveau concept : le quartier scolaire ! Il s'agit de pas moins de 2.200 mètres de voiries (8 rues et 2 clos) qui seront interdits à la circulation pendant plus ou moins une heure le matin et une heure le soir selon le concept de la rue scolaire mais donc appliquée à tout un quartier.

Les habitants ont été avertis par un toutes-boîtes les invitant à participer à une séance d'information mardi 12 janvier à 19 heures. Il ne s'agit donc pas d'une consultation destinée à demander l'adhésion ou l'avis des habitants mais simplement de les informer qu'ils sont mis devant le fait accompli. J'ai eu la surprise de découvrir le lien qu'il fallait utiliser pour assister à cette réunion : il comprend plus de 250 caractères, donc impossible à retaper dans une barre d'adresse, vous demandez dans la lettre, je cite : « *faites une capture d'écran avec votre smartphone puis copiez-collez le lien dans votre barre d'adresse* ». Pensez-vous réellement que tous les habitants désirant assister à cette séance d'information ont pu accomplir cette improbable prouesse ? Les plus chanceux et les plus connectés ont eu accès à un « shortlink » distribué sur certaines pages « Facebook » mais pas sur la page officielle de la Commune. Résultat : 20 personnes peu emballées étaient présentes. Le participatif devient un instrument politique au service d'une minorité non représentative.

En outre, sous prétexte d'empêcher les automobilistes de se garer sur la piste cyclable le long du boulevard Josse Leemans, vous songez, paraît-il, à border cette piste de blocs de béton.

Plusieurs réflexions me viennent à l'esprit au sujet de ce projet infernal : une rue scolaire, aux abords d'une école, peut être bien sûr aménagée dans le respect de tous les intervenants (riverains, parents, école...) mais, ici, vous bloquez tout un quartier sans

concertation aucune ! Cette mise devant le fait accompli me fait furieusement penser à ce que vous avez fait dans la zone apaisée de « Cureghem » en bloquant l'avenue Guillaume Stassart et à ce que vos collègues de la Région ont fait au boulevard Sylvain Dupuis et au boulevard Maria Groeninckx-Demay.

Au-delà de la mise devant le fait accompli, ne trouvez-vous pas quelque peu hasardeux de mettre en place ce quartier scolaire à deux pas de l'avenue des Immortelles qui est encore interminablement en phase-test malgré une pétition signée par 200 personnes vous suppliant d'arrêter ce test et de rouvrir l'avenue ? Avec les files du boulevard Leemans et la fermeture de tout le quartier du « Vogelenzang », vous allez créer un chaos indescriptible. Il faut absolument rouvrir l'avenue des Immortelles avant de lancer ce test. Je pense qu'il s'agit plus de suivre une logique dogmatique que de répondre à une réelle nécessité.

Mes questions sont les suivantes :

Allez-vous rouvrir l'avenue des Immortelles avant le lancement de ce test ?

Ne pensez-vous pas que renforcer la sécurité de la piste cyclable du boulevard Josse Leemans est tout à fait superflu vu que cette piste est déjà bien indiquée et qu'il est totalement impensable que des automobilistes y stationnent vu qu'ils empiéteraient sur la moitié de la chaussée ?

Au cours des 4 mois de test, y aura-t-il des évaluations intermédiaires et une possibilité d'arrêter le test si le chaos est trop important ?

Ces aménagements de quartiers scolaires sont-ils proportionnés par rapport au besoin de sécurité des enfants ?

Dans ce cas de « quartier scolaire », avez-vous demandé à la police-traffic de faire un rapport ? Quelle en est la teneur ? La « Commission de Mobilité » a-t-elle été saisie du dossier ?

Je pense que votre volonté est davantage de suivre une logique dogmatique plutôt que de répondre à une réelle nécessité.

G. VERSTRAETEN is op zich voorstander van het concept van schoolstraten en heeft daar geen probleem als dat geen grote mobiliteitsprobleem veroorzaakt. Er moet er toch goed over nagedacht worden. Hij vindt dat de hele wijk « Vogelenzang » in schoolstraten omzetten overdreven is. Hij vraagt zich af of dit niet beperkter kan zijn. Volgens hem kan het vrijmaken van enkel een paar staten in de gevaarzone rond de school een mogelijkheid zijn.

G. BORDONARO estime que les questions posées sont légitimes. Le groupe « PTB » rejoint ces questions. Il faut apporter des nuances à ce projet. Il est important d'objectiver la situation.

Le Collège a pris l'habitude, en termes de mobilité, de venir avec des projets tout faits face aux citoyens, sans concertation. Il est facile de mettre tout en place et, ensuite, de consulter les riverains. Lorsqu'ils sont concertés, on se rend alors compte que cela ne fonctionne pas car le Collège n'est pas capable de faire participer les citoyens. Il ne s'agit pas ici de participation, ni de concertation, mais juste d'information des citoyens. Il est

probable que certains parents souhaitent des « rues scolaires » mais il est aussi important de concerter les riverains qui seront confrontés à tout le report de trafic à venir.

Une démocratie participative doit vraiment être mise en place ! Il s'étonne que le Collège mette cela en avant dans sa politique générale ; or, en pratique, ce n'est pas ce que l'on voit. Oui, nous voulons des rues plus sécurisées et la diminution du nombre d'accidents mais, dans ce cas, on se demande quels sont les problèmes rencontrés au « Vogelzang » et quelles en sont les conséquences. Ce n'est pas en fermant des rues que les gens vont arrêter de prendre leur voiture. Il faut accepter que certaines personnes n'aient pas d'autre choix que de venir en voiture pour déposer leurs enfants, puis à la crèche, puis aller au travail à l'autre bout de la ville. Il pense que, par rapport à cette pseudo-concertation qui n'a pas fonctionné, le Collège doit, au minimum, reporter ce projet pour être certain que la concertation a réellement eu lieu. Une fois que tous les éléments auront été apportés et qu'on aura une vue globale de la situation, on pourra alors prendre position. Ici, il est bien trop tôt pour mettre cela en place ; il n'y a pas de légitimité.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :
Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Merci pour vos questions et vos interpellations. Elles me permettent en effet de clarifier certaines choses concernant le projet de rues scolaires au « Vogelzang ».

D'abord, je voudrais répondre aux questions concernant l'information des habitants avant la session d'information qui a eu lieu le 12 janvier dernier. En effet, un premier avis toutes-boîtes a été distribué le vendredi 8 janvier avec le lien que vous mentionnez. Ce lien, je suis d'accord avec vous, était bien trop long et compliqué à recopier. Il n'aurait pas dû se trouver sur le dépliant sous cette forme. Pas plus tard que le prochain jour ouvrable, le lundi 11 janvier, les habitants ont reçu un nouvel avis toutes-boîtes avec un « shortlink », un code QR, et l'adresse électronique du service « Mobilité » clairement indiqués afin de faciliter la participation à la réunion.

Voici donc la provenance du « shortlink » que vous avez trouvé sur les réseaux sociaux. 35 personnes ont participé à cette réunion en ligne. Ce nombre est tout à fait à la hauteur de ce que nous avons connu dans le passé pour ce type de réunion. D'autres personnes ont contacté le service « Mobilité » pour faire part de leurs commentaires et observations par courriel.

Permettez-moi maintenant de résumer en quoi consistent les projets de rues scolaires que la commune met en place.

Je rappelle d'abord les règles d'une rue scolaire. Une rue scolaire est fermée à la circulation automobile pendant environ 45 minutes le matin et l'après-midi, lors des moments d'entrée et de sortie des élèves.

La rue scolaire fait partie du code de la route, à l'article 22. Cet article stipule :

« Dans les rues scolaires, la voie publique est réservée aux piétons et aux cycles ainsi qu'aux vélos électriques. Seuls les véhicules prioritaires, lorsque la nature de leur mission le justifie, ainsi que les véhicules en possession d'une autorisation délivrée par le gestionnaire de voirie ont accès à la rue scolaire. Les conducteurs qui circulent dans la rue scolaire le font au pas ; ils cèdent le passage aux piétons et aux cyclistes, leur cèdent la priorité et, au besoin, s'arrêtent. Les conducteurs ne mettent en danger ni les piétons, ni les cyclistes et ne les gênent pas ».

Je rappelle la procédure pour la mise en place d'une rue scolaire : celle-ci se fait sur demande des écoles. Ce sont les écoles qui motivent ces demandes en fonction de leur analyse de la situation et des différents besoins : sécurité routière, stationnement, qualité de l'air, la possibilité de donner plus d'espace aux enfants...

La Commune analyse par la suite les demandes, les classe en fonction de leur pertinence et leur faisabilité et les soumet à l'avis de la « Commission de Mobilité » à laquelle participe aussi la police.

Je souligne enfin que les rues scolaires communales sont d'abord mises en place sous forme d'un test qui dure généralement quatre mois. C'est d'ailleurs la consigne de « Bruxelles-Mobilité », qui soutient et accompagne les projets de rues scolaires. Ce test est accompagné d'observations et d'une collecte de données effectuées par le service « Mobilité » de la Commune. Ensuite, la Commune procède à une évaluation avec tous les acteurs concernés avant de prendre la décision de pérenniser, ou non, la rue scolaire. Ces principes sont d'application aussi pour le projet dans le quartier « Vogelenzang » : D'abord et avant tout, c'est par souci de cohérence et de lisibilité que nous avons choisi de travailler à l'échelle du quartier ici.

Ce sont en effet les cinq écoles du quartier – le « SNI », l'école « Steiner », les écoles « Les Asters », « Les Acacias », et « GBS Asters ».

Fermer uniquement des tronçons de rues devant ces écoles est certainement la pire des options, et conduirait sans doute à des reports de trafic automobile et de stationnement plus ou moins sauvages dans le quartier.

Afin de canaliser ce flux de voitures, le projet prévoit d'utiliser l'avenue du Soldat Britannique, une voirie très large et relativement peu fréquentée, comme « Kiss & Ride » pour les parents souhaitant déposer leurs enfants en voiture.

L'école « SNI » dispose d'ailleurs d'un « Kiss & Ride » sur son propre terrain accessible depuis son entrée principale par la chaussée de Mons. Le projet de rue scolaire ne s'appliquera alors uniquement à l'entrée arrière de l'école « SNI ».

Les raisons pour la mise en place de ce projet sont tous ceux que vous mentionnez dans votre interpellation. Les écoles nous ont fait part des problèmes suivants :

- Problèmes de sécurité : nous constatons que de plus en plus de parents se rapprochent de plus en plus près des écoles pour y déposer leurs enfants en voiture. Il n'existe peu, voire aucune infrastructure sécurisante pour les enfants qui viennent à pied ou à vélo. D'ailleurs, les parents ayant déposé leurs enfants devant l'école « SNI » utilisent l'avenue des Millepertuis pour quitter le quartier en même temps que les parents de l'école « Steiner » y déposent leurs enfants, ce qui crée des situations souvent dangereuses mélangeant voitures à l'arrêt et en mouvement.
- Les écoles constatent d'importants problèmes de stationnement lors des heures de pointe, en particulier dans la rue du Chant d'Oiseau et l'avenue des Millepertuis. En particulier, les riverains de la rue Chant d'Oiseau se voient régulièrement bloquer les accès à leurs garages par les parents.
- Les écoles souhaitent agir contre la pollution de l'air devant chez elles, et stopper une évolution qui fait que la qualité de l'air se dégrade de plus en plus aux entrées. Ces dernières années, des études sur la qualité de l'air aux abords des écoles ont été multipliées en Belgique et à Bruxelles, toujours avec le même résultat : la qualité d'air aux abords des écoles lors des heures de pointe est mauvaise et dangereuse pour la santé des enfants.

- Un point que vous ne mentionnez pas, mais que je voudrais rajouter, est celui de l'activité physique des enfants : les écoles souhaitent permettre aux enfants de marcher les derniers mètres jusqu'à l'école ou de les effectuer à vélo, et ainsi permettre aux enfants de bouger un peu avant de rentrer dans la salle de classe.

Je suis tout à fait d'accord qu'il s'agit ici d'un projet plus ambitieux qu'une rue scolaire « normale ». La Commune fait alors le nécessaire pour tenir compte de l'ambition et du périmètre plus large.

- Premièrement, nous avons décidé d'impliquer les habitants dès le début. C'est pourquoi nous avons organisé une première réunion le 12 janvier avec les habitants. Il s'agit donc bien d'une réunion de concertation avant la mise en place du projet. Il me semble d'ailleurs normal que la Commune vienne présenter un projet clair et lisible lors de ces réunions.
- Deuxièmement, nous avons déjà annoncé la possibilité pour tous les habitants du quartier de demander une dérogation pour pouvoir circuler en voiture lors des moments de fermeture, et ce de façon très simple via courriel ou via un nouveau formulaire sur le guichet en ligne, « IrisBox ». Les habitants auront d'ailleurs la possibilité de demander ces dérogations avant le début du projet, afin d'éviter à quelconque habitant de se trouver « coincé » dans le quartier.

La demande la plus importante des habitants est celle d'objectiver les choses. Vous nous demandez des assurances quant aux éventuels reports de trafic, à la capacité de l'avenue du Soldat Britannique de servir comme « Kiss & Ride », et de prévenir d'autres problèmes éventuels, comme le stationnement sauvage devant les entrées du quartier scolaire.

La Commune prend cette demande au sérieux et va se donner les moyens pour cette objectivation.

Malheureusement, j'ai hérité d'un service « Mobilité » qui a été amputé du personnel et des ressources nécessaires pour réaliser ce type de mission. La Commune dépend aujourd'hui de financements et de partenariats externes pour pouvoir réaliser ce genre de projets complexes de manière satisfaisante.

La Commune avait alors soumis sa candidature pour participer à un projet pilote européen sur les rues scolaires, en partenariat avec d'autres villes européennes, organismes de recherche, experts et bureaux d'étude. Nous avons récemment appris que la candidature n'a pas été retenue, bien que le projet ait été évalué positivement. Malheureusement, la concurrence est très grande pour ces appels à projets européens. Nous sommes alors actuellement en train de monter un nouveau projet et de le faire financer, afin de réaliser entre autres :

- des simulations de trafic;
- des comptages;
- des enquêtes;
- des actions de sensibilisation;
- et établir des partenariats externes.

Je peux vous assurer que la Commune va se laisser du temps pour ce projet, car il est important qu'il soit un succès et qu'il serve aussi comme modèle au niveau de la Région.

Les habitants, écoles et parents seront informés en toute transparence de la mise en œuvre des différentes étapes.

Je suis d'accord, les habitants doivent aussi se retrouver dans ce projet. Nous sommes convaincus que, si la Commune fait bien son travail, la qualité de vie de tous augmentera avec ce projet.

Concernant l'emploi du temps, nous allons lancer ce projet comme prévu à partir du mois de mars.

La mise en place de la rue scolaire effective, c'est à dire la fermeture à la circulation automobile le matin et l'après-midi, est actuellement prévue pour la rentrée scolaire au mois de septembre.

Pour finir, je me permets une brève réponse aux charges de dogmatisme de Madame la Conseillère Carlier.

Aujourd'hui, plus de la moitié des ménages anderlechtois – 52% – n'a pas de voiture. La commune – et le quartier « Vogelenzang » en particulier – a la chance d'être desservie par le métro et les bus. Les Anderlechtois se déplacent à pied, à vélo, en tram, en bus, à vélo électrique, en scooter, à moto, en trottinette électrique, en taxi, en voiture partagée et oui, aussi, en voiture personnelle et je suis sûre que la liste n'est pas complète.

Il est de la responsabilité d'une échevine de la mobilité d'assurer la sécurité et le confort de tous les usagers de la route. Ça s'appelle de la liberté !

Si on se met dans la tête d'un enfant qui termine son chemin d'école au milieu de la rue, respirant de l'air propre, sans devoir avoir peur de se faire renverser par une voiture, pour cet enfant, la rue n'est pas bloquée, elle est ouverte. Cet enfant ne vit pas une situation infernale mais il peut profiter de sa liberté en toute sécurité.

Pour répondre à votre question : Oui, la sécurité et la santé de nos enfants valent bien tous nos efforts et ils resteront toujours une priorité pour ce Collège.

Nous sommes convaincus que nous arriverons à une bonne solution qui garantira la sécurité de tous les usagers de la route.

G. BORDONARO estime que les citoyens vont être ravis de vivre prochainement dans un énorme parking à ciel ouvert. Il se dit étonné que Madame l'échevine reconnaisse qu'il y a eu des problèmes lors de la séance d'information. Le Collège dit faire un bon travail mais, dès le départ, quand on organise une séance d'information qui n'a pas bien fonctionné et qu'il y a autant de colère, de questions et de craintes envers les habitants, la moindre des choses est de se corriger et de recommencer une séance de concertation dont le but est de recueillir tous les éléments pour objectiver la situation et en analyser les conséquences.

Le PTB est évidemment favorable mais cette rue étant située à côté du ring, la pollution ne s'arrêtera pas à la frontière du quartier. Il est donc intéressant de placer des tests de qualité de l'air pour voir si la qualité de l'air s'améliorera à partir de la fermeture du quartier. Il regrette d'entendre qu'il n'y aura même pas une seconde séance d'information. Les craintes des citoyens sont donc fondées.

F. CARLIER regrette que sa question au sujet de la fermeture de l'avenue des Immortelles n'ait pas trouvé de réponse. Elle a l'impression que le Collège décide lui-même du bonheur des habitants, selon ses propres convictions, en disant que ces derniers sont contents mais, visiblement, cette interpellation citoyenne prouve le contraire.